

Ce Jour Vingt et Quatrième de Juin mil six cent
 quatre vingt un apres les fiancailles et
 les trois proclamations de bans faites
 conformément au R. concile de France par
 trois jours solennels conformé par
 appoy aux pretres de nos grandes messes
 Je soussigné ay publicquement Interrogé
 Pierre Brient aagé d'environ Vingt et Sept ans
 et Marie Thomas aagé d'environ Vingt et
 Quict ans Tous deux de cette paroisse et
 les ay conioint en Matiage par parole
 de present, en la presance de Louis Thomas
 pere de la dite Marie, Françoise Epinay
 mere dudit Brient, Françoise Thy. et
 autres qui en signent.
 Louis le Guenec

Informations liées à l'image.

Cote : 5 Mi 072
 Lieu : Goudelin
 Période : 1674 - 1702

Commentaire.

Mariage de Pierre BRIENT et Marie THOMAS le 28 juin 1681 à Goudelin
 AD22, Goudelin BMS 1674-1702, vue 202/613